

vêque de Paris, la fit mettre dans le reliquaire où on la voit aujourd'hui.

Il est tout rempli par la sainte Relique dont une des extrémités est échancrée. Cette échancrure a mis à nu l'intérieur de la relique et montre la nature du bois dont la surface est entièrement cachée par la patine noire qui la couvre. Cette patine était formée par l'encens qui servait à protéger les reliques dans l'antiquité. L'échancrure peut provenir, soit d'une levée qu'on aurait faite pour en distribuer des parcelles, soit d'un assemblage à mi-bois pour en former une croix, peut-être celle qui était placée dans l'étui de Baudouin dont Morand nous a heureusement conservé la figure.

On y distingue la courbure de veines très foncées sur un fond rougeâtre clair. La couverte ressemble par la couleur aux parties les plus sombres d'une châtaigne. La veine foncée d'un vieux morceau de sapin de France peut donner une idée des parties claires de la section qui correspondent au N° 3 orange du cinquième cercle chromatique de M. Chevreul. Cependant la couleur en est plus vive, plus fraîche....

La longueur de la Relique est de 225 millimètres, la largeur 42, et l'épaisseur 27. Il manque au prisme un fragment de 55, sur 42 et 15. D'après cela le cube total est de 220,500 millimètres.

4° *La seconde relique de saint Louis.*—Des trois morceaux indiqués dans l'acte de cession de Baudouin à saint Louis nous avons vu le plus grand ; le second y est désigné par une autre grande